

Décorateur étalagiste, aménagement d'espaces commerciaux

RNCP1426 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	312v
Code(s) ROME	B1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	10/10/2009

Certificateur(s)

INSTITUT DE DECORATION ET D'AMENAGEMENT D'ESPACES (IDAE)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le champ d'intervention du 'décorateur étalagiste, concepteurs d'espaces commerciaux' comporte 5 activités principales autour de la communication visuelle :

- il met en valeur les produits,
- il aménage l'espace (magasin, vitrine, stand...),
- il réalise des ambiances et des décors,
- il prend en charge le cadre d'animations événementielles,
- il crée des supports de communication : PLV, affiches, ...

Dans le commerce, son activité s'inscrit dans la stratégie marketing de l'entreprise.

Son champ d'intervention s'étend de la conception à la réalisation, ce qui lui demande à la fois des connaissances de culture générale appliquée et une palette diversifiée de techniques.

Son niveau de responsabilité :

Le décorateur débute comme employé et peut très rapidement devenir agent de maîtrise, assimilé cadre, ou cadre (ex : chef décorateur dans des GMS, responsable d'agence de décoration, de communication visuelle...). Ce niveau de responsabilité peut supposer la direction d'une équipe de plusieurs collaborateurs pouvant avoir des compétences spécialisées.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées concernent 5 pôles de compétences : - conception d'un projet qui suppose d'être capable d'établir un cahier des charges et de rechercher des supports nouveaux permettant de répondre aux attentes des clients,

- réalisation d'un projet qui implique la maîtrise de CAO et PAO, de la mise en scène des produits sur un lieu de vente et des techniques d'aménagement d'espaces commerciaux,
- gestion et évaluation des ressources matérielles et financières d'un service décoration,
- techniques commerciales en vue de négocier des contrats et de promouvoir les activités de l'entreprise,
- expression et communication orales et écrites en français et en langues étrangères.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Décorateur Etalagiste Aménageur d'Espaces Commerciaux exerce son activité : - soit dans une entreprise proposant des prestations de communication visuelle (étalagiste, vitriniste, agence de décoration, de stand, de communication...).

Ces entreprises comptent en moyenne 5 à 50 employés. Les plus grandes, à dimensions internationales, ont des effectifs pouvant atteindre plusieurs centaines de personnes.

- soit dans les entreprises commerciales (Grands Magasins Spécialisés, chaînes franchisées, marques...), entreprises de 50 à plus de 1000 employés (exemple : Carrefour France avec 45000 employés, dont 1500 dans le secteur décoration).

L'appellation la plus fréquente des emplois le concernant est 'Décorateur Etalagiste'. Dans certaines entreprises sont utilisés les termes de Visuel Merchandiser, Agenceur, Scénographe, Standiste.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Décorateurs - Etalagistes Aménageurs d'Espaces

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé de 60% de professionnels dont le président

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	10/10/2009
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.formation-lac.com>

<http://idae.cfl@online.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1426/>